

Présentation du REP de Mont des Accords

LE REP

Nom exact	REP du Mont des Accords
Nom et prénom du chef d'établissement	Aline CONFIAC
Adresse e-mail du chef d'établissement	Principal.9710022x@ac-guadeloupe.fr
Nom et prénom de l'IEN	Dominique BOYER
Adresse e-mail de l'IEN	Dominique.boyer@ac-guadeloupe.fr
Nom et prénom du coordonnateur	GOBERT Sandro
Adresse e-mail du coordonnateur	sandro.gobert@ac-guadeloupe.fr
Nombre d'écoles maternelles	3
Nombre d'écoles élémentaires	5
Nombre de collèges	1

LES ECOLES ET ETABLISSEMENT DU REP.

	SECTEUR	CARACTÉRISTIQUE	EFFECTIF	CLASSES	TÉLÉPHONE
Maternelles					
Jérôme BEAUPERE	Sandy GROUND	Maternelle	242	11	0590 877957
Siméonne TROTT	Marigot	Maternelle	334	14	0590 879358
Evelyna HALLEY	Marigot	Maternelle	286	13	0590 875490
Elémentaires					
Aline HANSON	Sandy GROUND	Elémentaire	387	19 + 1 ULIS	0590 875174
Nina DUVERLY	Marigot	Elémentaire	278	15 + 1 ULIS	0590 875429
Emile CHOISY	Marigot	Elémentaire	276	14 + 1 ULIS	0590 871327
Hervé WILLIAMS	Marigot	Elémentaire	336	15 + 1 ULIS	0590 879120
Marie-Amélie LEDEYT	Marigot	Elémentaire	412	17	0590 878405
Collège					
Mont des Accords	Marigot	collège	1036	45 + 1 ULIS	0590 519160
Nombre total d'élèves			3587		

La population scolaire est représentée par

- 163 professeurs des écoles
- 88 enseignants du collège
- 2 CPE + ½ poste
- 1 équipier mobile de sécurité
- 10 personnels de vie scolaire
- 1 assistant prévention sécurité
- 2 adultes relais
- 2 infirmières
- 1 assistante sociale
- 2 psychologues scolaires
- 1 conseillère d'orientation psychologue
- Des agents techniques territoriaux

Un cadre structurant :

- **LE PROJET ACADEMIQUE** qui définit les trois axes et les dix grandes priorités
- **D'PASS** qui est la déclinaison du projet académique pour les îles du Nord en fonction des spécificités du territoire

AXE 1 : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves

Priorité 1 : La maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, doit être LA priorité des priorités.

Priorité 2 : Lutte contre l'innommisme

Priorité 3 : Prise en charge des élèves à besoins particuliers

Priorité 4 : Amélioration du climat scolaire

Priorité 5 : La prise en compte du multilinguisme, de l'éducation artistique et culturelle

Priorité 6 : Numérique

AXE 2 : Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle

Priorité 1 : Parcours de formation, ouverture de formations post-bac

Priorité 2 : Formations professionnelles et création d'un pôle d'excellence

Priorité 3 : Décrochage scolaire

AXE 3 : Agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif

Priorité 1 : Accompagnement des acteurs notamment par la création d'espaces numériques de formation.

Un projet REP

Elaboré à partir des réalités des bassins de Sandy GROUND et de Marigot.

Les spécificités du secteur Marigot / Sandy GROUND :

- ✓ **Sandy GROUND est en réseau éducation prioritaire** au niveau desquels nous avons un contexte plurilingue composé approximativement de 40% anglophones, 28% hispanophones, 32% de créolophones haïtiens et francophones pour ne parler que des langues dominantes.
- ✓ **Marigot également en réseau éducation prioritaire** concentre environ 28 % d'anglophones haïtiens, 20 % d'hispanophones, 28% de créolophones
- ✓ *50% des élèves sont boursiers, la plus part au taux 3, ce qui avoisine le taux de boursier académique*

Le collège de centre-ville classé en RRS en 2014 puis en REP en 2015, il est de type 900. Il Héberge la seule SEGPA de l'île (les élèves viennent de loin Quartier d'Orléans). Il est systématiquement engorgé au niveau des effectifs malgré la nouvelle cité scolaire. En effet, de part sa position géographique au niveau de laquelle se concentre 70% des actifs de la société saint-martinoise il est soumis à de nombreuses demandes de dérogations.

✓ **Offre de formation**

Collège :

- Section européenne, bilangue, sportive (voile)
- Le collège dispose d'un équipement considérable en matériel nautique acquis par l'intermédiaire de projet FEDER.
- Tous les élèves auront au cours de leur parcours au collège Mont des Accords pratiqué une activité nautique.

SEGPA :

- Hygiène alimentation et services
- Habitat (menuiserie et maçonnerie : un champ professionnel avec deux plateaux techniques)
- Vente magasinage

Les ateliers sont vétustes et des aménagements doivent être faits afin de répondre au travail requis par le champ professionnel, et instaurer un meilleur climat d'apprentissage

✓ **Caractéristiques du collège**

LEVIERS	Elément	FREINS
 A proximité des structures (médiathèque, salle omnisport, entreprises.. ;) permet de travailler sur l'épanouissement des élèves	Localisation de l'établissement	✓ Flux importants d'élèves ✓ Vente de boissons non réglementée au niveau de certains commerces de proximité et regroupement des élèves au niveau de certains logements entraînent des conduites à risques.

✚ Permet d'apporter de nouvelles situations d'apprentissage	Turn-over professeurs	✓ Confronter aux difficultés linguistiques des élèves/ ✓ Pérennisation des actions
✚ Multiculturalisme et multilinguisme	Situation des familles	✓ Problématique sociale et économique
✚ Interventions dans différents thèmes éducatifs ✚ Disponibles	Partenaires	✓ Effectifs collège (nombreuses classes)
✚ Proximité permettant un accès sans nécessité de transport.	Installations sportives	✓ Extérieures à l'établissement et partagées avec d'autres établissements. ✓ Vétusté
✚ Nombreux ateliers (vidéo, robotique, paysagiste, aide aux leçons...)	Accompagnement Educatif	✓ Faible taux de participation
✚ A permis d'accompagner des élèves en voie de décrochage (ACED, atelier d'expression corporelle)	PRE	✓ Nombreux jeunes à considérer... 10% des élèves traités en cellule de veille
✚ « Classe orchestre », PPRE	Dispositifs d'accompagnement	✓ faibles taux de participation du au principe des inscriptions basées sur le volontariat.
✚ FSE (DRASED) ✚ FEDER : - aide aux élèves en difficulté par un apprentissage grâce aux TICE) - remotivation scolaire par la pratique de la voile ✚ TCAPS : - Améliorer l'estime de soi par la pratique sportive et l'hygiène alimentaire	Projets	

Les difficultés

- Le turn-over des enseignants sur les bassins de Marigot et de Sandy GROUND qui pour la majorité sont jeunes et inexpérimentés
- Le français reste la langue de scolarisation.
- La pauvreté lexicale des élèves
- Le manque d'implication des parents à la vie de l'Ecole : difficultés à suivre le parcours scolaire de leurs enfants
- La nécessité de réguler certaines présences aux abords de l'école
- La paupérisation d'une majorité de la population

Les atouts et/ou réussites

- La priorité accordée à l'éducation par la collectivité. QPV et quartier de veille du contrat de ville.
- Le collège entretient un partenariat très étroit avec la gendarmerie, la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse),
- La situation géographique des établissements scolaires (concentrées sur un espace peu étendu, la proximité avec le collège)
- L'ouverture d'une TPS à Sandy GROUND et de 5 dispositifs « plus de maitres que de classes »
- Création d'une ULIS pour les troubles fonctionnels cognitifs
- Une classe bilingue (moyenne section)
- Formation FLE (44 enseignants).
- La présence et la proximité des infrastructures sportives et des partenaires associatifs et socio-économiques
- Les échanges professionnels (mutualisation d'outils et de compétences)

- L'enthousiasme et la ferveur de certains enseignants ; leur implication dans les différents projets académiques, de circonscription et d'établissement.
- Un renforcement du personnel du collège (+0.5 CPE, +2 postes AED, +2 adultes relais)
- 7 volontaires du service civique accompagnant les écoles et le collège.

PLAN D'ACTION

❖ Priorité 1 :

- ✓ Favoriser l'acquisition des compétences de bases du S3C: le dire, le lire et l'écrire
- ✓ C1 : Bâtir le langage oral
- ✓ C2 : Bâtir la lecture
- ✓ C3 : Bâtir la compréhension. Développer l'autonomie
- ✓ C4 : Acquérir une lecture experte.

Objectifs opérationnels :

1. Travailler la compréhension des consignes.
2. Enrichir le vocabulaire
3. Donner du sens
4. Faire des phrases simples
5. Enrichir sa production
6. Enrichir une production écrite.

❖ Priorité 2 :

- ✓ Développer des compétences motrices
- ✓ Favoriser les échanges intra et inter cycles
- ✓ Développer le vivre ensemble
- ✓ Développer la citoyenneté.
- ✓ Impliquer les élèves dans la vie de l'école

❖ Priorité 3 :

- ✓ Ouvrir l'école sur son environnement immédiat
- ✓ Redonner confiance dans l'école
- ✓ Rencontrer les partenaires
- ✓ Ancrer l'école dans son quartier
- ✓ Tenir compte des dynamiques déjà mises en place
- ✓ Elargir le dispositif mallette CP à l'ensemble de l'école C1, C2, C3 et C4
- ✓ Associer régulièrement les parents aux événements qui marquent l'année scolaire (semaine du goût, des sciences, des langues...)
- ✓ Favoriser la création d'un "club des parents"
- ✓ Créer des actions fortes en association avec les autres partenaires éducatifs (personnels médico-sociaux, COM, intervenants extérieurs...)

❖ Priorité 4 :

- ✓ Créer une dynamique "du fil rouge" par l'élaboration de programmations communes.
- ✓ Créer une culture scolaire commune.
- ✓ Elaborer des outils d'évaluations communs.
- ✓ Favoriser les rencontres entre pairs : ateliers d'analyses de pratiques professionnelles.
- ✓ Renforcer les liaisons intra et inter cycles et les liaisons inter degré.

❖ Priorité 5 :

- ✓ Permettre aux enseignants de se regrouper pour des séances de travail d'élaborations, de réajustements et de bilans.
- ✓ Faire vivre les conseils écoles-collège.
- ✓ Créer une dynamique forte de réseau.
- ✓ Permettre la mutualisation des outils entre le 1er et le 2nd degré.
- ✓ Favoriser la continuité pédagogique.

- ✓ Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.

❖ **Priorité 6 :**

- ✓ Permettre une meilleure appréhension du contexte des Îles du Nord.
- ✓ Faciliter la connaissance géographique du territoire.
- ✓ Créer un répertoire des numéros indispensables.
- ✓ Créer un lien social.
- ✓ Acquérir des compétences professionnelles dans le domaine des didactiques FLE.
- ✓ Créer et poursuivre la création de groupe de personnes ressources.
- ✓ Créer une fiche de compétences des enseignants.
- ✓ Créer une plateforme de mutualisation.

Moyens mis en œuvre :

❖ **Pour les enseignants**

- ✓ Formation
- ✓ Travail en équipe, mutualisation outils et compétences,
- ✓ Accompagnement professionnel : accueil des nouveaux arrivants, suivi des Néotitulaires, ateliers de professionnalisation.
- ✓ Valorisation des actions et des compétences : Fêtes du sport, Semaine des Mathématiques, de la Maternelle, JAI, l'art en fête, etc.

❖ **Pour les élèves :**

- ✓ Décloisonnements
- ✓ Apparier ateliers d'apprentissage et ateliers ludiques (APSA, théâtre)
- ✓ Rythmes scolaires plus adaptés : augmenter le nombre de récréations tout en diminuant les durées selon les niveaux,
- ✓ Organiser un accueil spécifique à la maternelle : efficience du temps pédagogique.

Deux instances clefs

❖ **Comité de Pilotage :**

Les orientations retenues en 2015-2018 pour le projet REP :

1. Des actions culturelles et éducatives pour mieux ancrer l'élève dans son territoire.

Les indicateurs :

- ✓ LVE : nombre d'élèves accédant au niveau A2 à l'entrée au collège
- ✓ Le nombre de parcours artistiques, culturels et éducatifs 1er degré, 2nd degré et inter degré.

2. Favoriser et amplifier les compétences professionnelles par la mutualisation des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Les indicateurs :

- ✓ Le nombre de Co-intervention
- ✓ Le nombre de stage 6ème par école et par collège.
- ✓ Le nombre d'outils proposés par rapport au nombre d'outils créés.
- ✓ Le nombre de formation inter degré

3. Assurer la réussite de tous et de chacun par l'individualisation des parcours, par le numérique et par l'adaptation des évaluations

Les indicateurs :

- ✓ Les résultats aux évaluations de cycles et de fin de palier.
- ✓ la diminution du nombre de non lecteurs
- ✓ la diminution des orientations par défaut
- ✓ du nombre de PPRE Passerelle
- ✓ du taux de décrocheurs
- ✓ l'augmentation du nombre d'élèves ayant validé le palier 2

4. Accentuer les actions de partenariat

Les indicateurs :

- ✓ *La diminution du taux d'absentéisme élève*
- ✓ *La diminution du taux d'absentéisme enseignant*
- ✓ *La diminution du nombre d'incivilités.*
- ✓ *La diminution du nombre de signalement*
- ✓ *la diminution du nombre de conseils de discipline et d'exclusion temporaire.*
- ✓ *L'augmentation du taux de participation aux élections de représentants de parents d'élèves*
- ✓ *L'augmentation des présences dans les différentes instances.*

❖ **Le Conseil Ecole-Collège.**

Le CEC a pour mission de mettre en œuvre les orientations proposées par le comité de pilotage par le biais d'actions pédagogiques assurant à la fois le suivi et la continuité des apprentissages des élèves de la maternelle à la 3ème.

Il fonctionne sous trois modalités non cloisonnées entre elles :

- ✓ Le conseil de cycle 1
- ✓ Le conseil de cycle 2
- ✓ **Le conseil de cycle 3**
- ✓ Le conseil de cycle 4

Les enseignants peuvent participer à tous les conseils de cycle quelque soit leur niveau d'enseignement.

 Les fiches actions du projet REP :

Le projet REP se déclinera en fiches actions qui seront mises en œuvre de 2015 à 2018.

- 1. Mettre en place la co-intervention et la co-animation**
- 2. Accompagner le projet personnel et professionnel de l'élève**
- 3. Ouvrir l'école aux parents et aux partenaires**
- 4. Etre bien dans son corps**
- 5. Favoriser le suivi numérique et la création d'une plateforme de mutualisation inter cycles et inter degré.**
- 6. Les conseils inter écoles et les conseils de cycle3.**

Sandro GOBERT
Coordonnateur REP/REP+